

éminentes auxquelles il parvint. D'abord il fut attaché, comme simple enfant de chœur, au service de l'église de St-Nizier; mais il alla bientôt remplir à St-Paul les mêmes fonctions qui, étant là plus lucratives, lui offraient par là même aussi plus d'avantages pour continuer ses études. Souvent le soir, on le surprit, un livre à la main, auprès de la lampe du sanctuaire, prolongeant ainsi les heures du travail. Une application si constante le mit en état d'être reçu avocat, avant l'âge de vingt-deux ans. Sept ans après, la ville le choisit pour son procureur général. On ne saurait dire la confiance qu'inspiraient ses lumières et sa probité. Le chapitre de St-Nizier le prit pour son avocat. Toutes les grandes corporations, tous les riches particuliers lui confiaient leurs intérêts. Arbitre dans une affaire importante, il sut ménager si adroitement les prétentions des deux contendants, favoriser avec tant d'art des rapprochements jugés impossibles, il prononça sur leurs différends avec une sagacité, une impartialité si remarquable, que les deux parties, non contentes de souscrire à son jugement, lui laissèrent encore par donation les grands biens qu'elles possédaient. Une partie considérable de la fortune de Jean Cléberg devint ainsi la propriété de Jacques Moyron, sans qu'il s'élevât sur sa probité le moindre soupçon.

Elevé au faite de la considération par ses concitoyens, il fut promu par le roi au poste de lieutenant général de la sénéschaussée de Lyon. Il en remplit les devoirs à la satisfaction universelle. Le roi, le prince de Dombes, l'appelèrent dans leurs conseils. Une généreuse action devait couronner une noble vie : digne héritier de la charité, comme de la fortune de Cléberg, par son testament, en date du 12 octobre 1651, acte dont il existe plusieurs copies imprimées dans la bibliothèque de Lyon, Jacques Moyron institua pour premiers héritiers les pauvres de l'Aumône générale.

Son testament contenait en outre les dispositions suivantes :

« J'ai élu la sépulture de mon corps, en l'église de l'Observance, à l'endroit que j'ai fait poser une tombe.